



Charte de l'entraîneur

1 ASSIDUITE

- *Registre d'appel à compléter à chaque entraînement / bien noter les absents.
- *Prévenir le référent du groupe si 3 absences consécutives non justifiées.

2 RESPECT

- Veiller à ce que le matériel utilisé soit bien rangé à l'emplacement prévu.
- *Vérification des vestiaires à l'issue du dernier entraînement de la journée.
- *Quitter la piscine quand tous les nageurs ont quitté les vestiaires?
- *L'entraîneur comme le nageur doit arriver h-15 minutes avant le début de sa prise de service.

3 COMPETITION:

- *La tenue du club est obligatoire.
- *Un compte rendu doit être rédigé à l'issue de la compétition.
- *L'entraîneur rencontrera les nageurs pour un entretien oral la semaine suivant la compétition.
- *Les entraîneurs feront un bilan sportif mensuel avec le responsable sportif et référents des groupes (si possible).

4 PARTICIPATION A LA VIE DU CLUB

- *Pour la fin de saison, les entraîneurs devront préparer le rapport sportif sur l'année pour chaque groupe et le présenter à l'Assemblée Générale.
- *Les entraîneurs, avec les membres représentants du club, préparent la fête du club.

La présence est indispensable.

Bon pour accord

Le.....

Signature du président

Signature des entraîneurs